

Paris, le 29 Juillet 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir dans votre portefeuille une ou plusieurs parts du Fonds Commun de Placement Amundi ETF MSCI Europe Ex EMU UCITS ETF (ci-après le « Fonds »).

Actuellement exposé à l'indice « MSCI Daily Net TR Europe Ex EMU Euro », **votre Fonds changera d'indicateur de référence le 4 septembre 2024 pour s'exposer à l'indice « MSCI Europe ex EMU ESG Leaders Select 5% Issuer Capped Net EUR », et il sera renommé « Amundi MSCI Europe ex EMU ESG Leaders UCITS ETF ».**

A la même date, **le Fonds changera de stratégie d'investissement pour employer une méthode de réplification directe.** Concrètement, cela signifie que le Fonds investira désormais directement dans un panier de titres et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'indicateur de référence.

Les détails de cette opération sont expliqués dans le document joint intitulé « LETTRE AUX PORTEURS - Amundi ETF MSCI Europe Ex EMU UCITS ETF ». Cet avis, approuvé par l'AMF, contient toutes les informations requises pour ces opérations conformément à la réglementation en vigueur. Ce document complet et précis vous permet de vous familiariser avec les implications potentielles de cette opération sur votre investissement. Nous vous recommandons donc de le lire avec toute l'attention nécessaire.

Votre conseiller financier habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service client au (+352) 26 86 80 80 ou en envoyant un e-mail à info@amundi.com.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Benoît SOREL

Directeur – Amundi ETF, Indiciel et Smart Beta

LETTRE AUX PORTEURS

AMUNDI ETF MSCI EUROPE EX EMU UCITS ETF (le « Fonds »)

Code ISIN de la part : FR0010821819

Nature de l'opération

Modification de la dénomination, de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du Fonds

Date de l'opération

4 septembre 2024

Les termes en majuscule figurant dans la présente lettre correspondent aux termes définis dans le prospectus du Fonds (le « Prospectus »).

Paris, le 29 Juillet 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les porteurs du fonds commun de placement « Amundi ETF MSCI Europe ex EMU UCITS ETF » (le « Fonds »), dont la société de gestion est Amundi Asset Management (ci-après « **Amundi** » ou la « **Société de gestion** »).

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

La Société de gestion du Fonds vous informe avoir décidé à compter du 4 septembre (la « **Date d'Effectivité** »), de modifier (i) l'Indicateur de Référence du Fonds, qui intégrera la promotion de critères environnementaux et/ou sociaux (ii) à la méthode de réplication du Fonds, qui deviendra une méthode de réplication physique.

Afin de tenir compte de ces changements, la dénomination du Fonds deviendra à compter de la Date d'Effectivité : « AMUNDI MSCI EUROPE EX EMU ESG LEADERS UCITS ETF ». La stratégie d'investissement du Fonds sera également modifiée afin d'intégrer les changements précités d'objectif de gestion et de méthode de réplication. Le Fonds supportera les coûts de transaction liés à ce changement.

Veuillez trouver le récapitulatif de toutes les modifications effectuées ci-après (section « *Quelles sont les principales différences entre le fonds / SICAV dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds / SICAV ?* »).

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces opérations entreront en vigueur le 4 septembre 2024 (la « **Date d'Effectivité** »).

A l'attention des investisseurs intervenant sur le marché primaire :

Les intervenants sur le marché primaire (souscription/rachat en direct auprès de la Société de gestion) ont la possibilité de se faire rembourser leurs actions auprès de la Société de gestion et/ou de son dépositaire, dans les conditions de montant minimum de rachat décrites dans le prospectus du Fonds sans commission de rachat pendant une période d'un mois à compter de la date d'envoi de cette lettre.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

A l'attention des investisseurs intervenant sur le marché secondaire :

Le Fonds est un ETF. Les actions du Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. En conséquence, les investisseurs intervenant sur le marché boursier peuvent encourir des frais de courtage et/ou de transactions sur leurs opérations qui ne relèvent pas de la Société de gestion du Fonds. Ces investisseurs vont également traiter à un prix qui reflète l'existence d'une fourchette de cotation « *bid-ask* », soit la différence entre les cours acheteurs et vendeurs pratiqués en bourse lors de la cotation et négociation des actions ou des ETF. La Société de gestion invite les investisseurs à se renseigner auprès de leur courtier habituel afin d'obtenir de plus amples informations relatives aux frais de courtage qui peuvent leur être appliqués ainsi qu'aux fourchettes de cotation « *bid-ask* » qu'ils sont susceptibles de supporter.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement /Risque :** Non
- **Augmentation du profil de risque :** Non
- **Augmentation potentielle des frais :** Non
- **Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement / risque:** Non significatif


Quelles sont les principales différences entre le fonds / SICAV dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds / SICAV ?

	« AMUNDI ETF MSCI EUROPE EX EMU UCITS ETF »	« AMUNDI MSCI EUROPE EX EMU ESG LEADERS UCITS ETF »
	Avant la Date d'Effectivité	A compter de la Date d'Effectivité
REGIME JURIDIQUE ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT		
Objectif de gestion*	Répliquer, le plus fidèlement possible, la performance de l'Indice MSCI Europe ex EMU, quelle que soit son évolution, positive ou négative.	Répliquer le plus fidèlement possible, la performance de l'indice MSCI Europe ex EMU ESG Leaders Select 5% Issuer Capped, quelle que soit son évolution, positive ou négative.
Indicateur de référence	MSCI Europe ex EMU Les actions entrant dans la composition de l'indice sont issues de l'univers des valeurs les plus importantes des marchés de 5 pays de l'Union Européenne ne faisant pas partie de l'Union Economique et Monétaire	MSCI Europe ex EMU ESG Leaders Select 5% Issuer Capped L'univers d'investissement est identique à celui de l'indice MSCI Europe ex EMU. En janvier 2024, les pays inclus dans cet indice étaient : le Danemark, la Norvège, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.



AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
 Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
 Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
 Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

		L'indice couvre approximativement 85% des capitalisations boursières de chacun de ces pays. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.
Méthode de répliation	Synthétique (appelée aussi « Indirecte »)	Physique (appelée aussi « Directe »)
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Le Fonds ne poursuit aucun d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales.	Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus et à l'annexe d'informations précontractuelles du Fonds.
Catégorie selon la Règlementation Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	Article 6	Article 8
Modalités d'affectation des sommes distribuables	Capitalisation et/ou distribution par décision de la Société de Gestion	Capitalisation
Prêt de titres maximum autorisé Pour plus d'informations quant aux actifs et instruments modifiés, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds et plus particulièrement aux titres « 2. Actifs utilisés » et « 3. Instruments dérivés ».	0% de l'actif net du Fonds	45% de l'actif net du Fonds
Stratégie utilisée	Le Fonds fait l'objet d'une gestion de type « indiciel » dont l'objectif est de répliquer les évolutions de la performance de l'Indice MSCI Europe ex EMU selon une méthode de répliation synthétique de l'Indice MSCI Europe ex EMU.	Le Fonds fait l'objet d'une gestion indicielle dont l'objectif est de répliquer les évolutions de la performance de l'Indice MSCI Europe ex EMU ESG Leaders Select 5% Issuer Capped selon une méthode de répliation directe de l'Indice MSCI Europe ex EMU ESG Leaders Select 5% Issuer Capped qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.
FRAIS		

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

Commission de rachat dont les droits de sortie ajustables acquis	Néant	1%	
Commission de souscription dont les droits d'entrée ajustables acquis	Néant	1%	
MODALITE DE SOUSCRIPTIONS/RACHATS			
Heure de centralisation des ordres	17h00 (heure de Paris)	16h00 (heure de Paris)	

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 24/06/2024.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Le Prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC) du Fonds seront modifiés en conséquence à la Date d'Effectivité.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire et important de prendre connaissance du Prospectus et du Document d'Informations Clés du Fonds disponibles sur le site www.amundi.fr. Ces mêmes documents sont aussi consultables sur le site de l'AMF, www.amf-france.org, ou disponibles sur demande auprès de la Société de gestion.

Pour plus de détails, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller financier habituel ou nous contacter à l'adresse www.amundi.fr, rubrique « Contactez-nous ».

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Benoît SOREL

Directeur du métier ETF, Indiciel et Smart beta

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr